

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 8

Artikel: Facteurs économiques et sociaux de l'alimentation

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124555>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1956, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes de main-d'œuvre étrangère. Le personnel qualifié a été accordé dans une proportion dépassant de 50 % l'effectif de l'année dernière, dans le cadre des contingents fixés sur le plan fédéral.

Pour la première fois, il a fallu examiner des demandes de main-d'œuvre non qualifiée dans les centres. Considérant, d'une part, les dangers de la suroccupation actuelle pour l'avenir du marché du travail et, d'autre part, la nécessité de permettre l'exécution des travaux réellement nécessaires, il a été prévu de n'accorder des autorisations de travail pour des manœuvres saisonniers étrangers que pour des travaux publics, l'édition de bâtiments officiels et pour la construction de logements à loyer bas ou modestes.

CONCLUSIONS

Les décisions que nous venons d'énumérer sont très différentes les unes des autres. Comme nous l'avons déjà dit, quelques-unes auront des effets d'ordre financier direct. Ce sera le cas notamment pour les terrains soustraits à la spéculation, l'extension des exonérations fiscales et la modification des règlements communaux de police des constructions. Il en sera de même de l'utilisation à intérêt réduit de capitaux stérilisés si la proposition formulée dans ce sens est admise par la Confédération, seule compétente.

En revanche, l'élargissement des mesures de protection des locataires n'aura malheureusement pas pour effet d'empêcher toute démolition d'immeubles comportant des logements, puisqu'il faudrait créer à cet

effet une disposition constitutionnelle dérogeant à la liberté du commerce et de l'industrie. Mais elles freineront dans certains cas la tendance à des démolitions inconsidérées d'immeubles en bon état et le plus souvent retarderont les effets de ces démolitions, à la condition que les locataires utilisent les moyens de recours mis à leur disposition.

On peut en attendre aussi un certain effet psychologique sur les propriétaires amateurs de démolitions et sur les établissements financiers qui accordent des crédits pour de telles opérations.

Considérant que les grandes rivières sont formées d'un ensemble de petits ruisseaux, on peut espérer que la juxtaposition, la superposition et l'utilisation parfois simultanée des diverses actions proposées ou décidées, s'ajoutant à celles résultant des décisions prises antérieurement, constitueront un réseau de mesures dont on peut attendre sinon un abaissement du prix des loyers, tout au moins un frein d'une certaine efficacité aux tendances naturelles à la hausse.

Mais les intentions les meilleures et les textes apparemment les plus satisfaisants ne valent que si les autorités, les institutions et les personnes qu'ils intéressent directement ou indirectement collaborent de façon agissante à leur réalisation et à leur application. Le problème du logement reste d'une importance économique et sociale telle que les efforts de tous ne seront pas de trop pour vaincre certaines résistances contraires à l'intérêt général et pour atteindre le but que nous recherchons tous : «Créer des conditions d'habitation correspondant à notre époque et aux aspirations de l'ensemble de la population.»

FACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ALIMENTATION

On a remarqué que les habitudes alimentaires sont déterminées, la plupart du temps, par les ressources financières des familles, et que le niveau de l'alimentation, comme le niveau de vie, est généralement fonction des dimensions de la famille.

Mme Yvonne Serville, attachée à la section de nutrition de l'Institut national d'hygiène, à Paris, a étudié ce problème en vue de poser les bases d'une éducation en matière d'alimentation. Elle écrit à ce propos (*Ecole ménagère française*), entre autres :

« A la ville, les habitudes alimentaires sont plus unifiées qu'à la campagne, mais il existe cependant des niveaux différents de consommation, liés en grande partie au facteur budget. On sait tout l'intérêt que présente l'étude des pourcentages du budget affectés aux différents postes pour se rendre compte du niveau de vie d'une famille : un pourcentage élevé pour l'alimentation est généralement le signe d'un bas niveau de vie. Aux U.S.A., en Suisse, il est de 30 à 35 % dans la classe ouvrière ; en France, il varie de 45 à 60 % en moyenne (ou même davantage dans certaines catégories de travailleurs plus défavorisés). Lorsque les ressources augmen-

tent, si le pourcentage affecté aux dépenses alimentaires diminue, la dépense absolue croît ; en même temps, la répartition de ces dépenses alimentaires change et ce ne sont pas les mêmes aliments qui sont consommés. Tandis que les budgets plus modestes consomment davantage d'aliments bon marché : pain, pâtes, riz, pommes de terre, matières grasses autres que le beurre, lorsque les disponibilités augmentent, la demande se porte principalement sur la viande, le beurre, le fromage, les légumes et les fruits frais.

» Historiquement, on sait bien d'ailleurs que la consommation de ces derniers aliments s'est considérablement développée depuis un siècle, au détriment des premiers.

» ... Les facteurs sociaux ne sont pas non plus négligeables. Certains sont d'ailleurs liés avec les facteurs économiques. Par exemple, dans un même groupe professionnel, les consommations sont très différentes selon la taille de la famille. Les ménages sans enfants ont des consommations fréquemment pléthoriques qui s'amenuisent au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente. »